

Image not found or type unknown



Pension alimentaire pour ma fille de 16 ans

Par **watscharlaine**, le **01/05/2008** à **13:20**

Bonjour! J'ai l'intention de divorcer de mon mari très prochainement. Je viens juste de trouver un appartement dont le loyer s'élève à 560 euros avec charges. Je souhaite obtenir la garde de ma fille. Je gagne environ 1100 euros/mois et mon mari environ 1300 euros/mois. Je souhaiterais savoir, à titre indicatif, à combien s'élèverait la pension alimentaire que mon futur ex mari devra payer. En attendant vos réponses, merci d'avance.